



Thème 6 :

Comment l'Etat peut-il intervenir dans l'économie ?

- Chapitre 1 - Découvrir l'intervention de l'Etat
- **Chapitre 2 - Analyser les défaillances des marchés et de l'Etat**
- Chapitre 3 - Etudier les politiques économiques de l'Etat et de l'Europe
- Chapitre 4 - Etudier les politiques sociales



Chapitre 2 : Défaillances de marché et défaillances de l'Etat

- **Quelles sont les défaillances des marchés ?**
- **Quelles sont les défaillances de l'Etat en matière d'intervention publique ?**

Quiz : Une défaillance de marché



■ **Q1 : Citez les problèmes éventuels que peuvent rencontrer les voisins de l'usine.**

Problèmes de santé (asthme, allergies...), nuisances sonores, nuisances olfactives, ...

■ **Q2 : Selon vous, comment peut-on faire pour les éviter ?**

Inciter les entreprises à adopter des modes de production moins polluants, les contraindre à polluer moins en taxant les plus polluantes (principe de pollueur-payeur), en instaurant des normes environnementales, ...



Vidéo : Voiture d'occasion : attention aux arnaques

■ Q3 : Citez les problèmes que peuvent rencontrer les acheteurs de voitures d'occasion.

Les acheteurs de voitures d'occasion peuvent rencontrer trois types de problèmes :

- des défauts techniques cachés (comme des éléments déplacés, cassés ou encore le fait que la voiture a été accidentée) ;
- des voitures de location présentées comme des voitures de particuliers à vendre ;
- des compteurs kilométriques trafiqués.

■ Q4 : Présentez les différents moyens de préserver les acheteurs de ces problèmes.

Trois moyens sont proposés :

- inciter l'acheteur à observer la voiture vendue et venir vérifier en personne le véhicule ;
- avoir recours à des professionnels pour faire expertiser la voiture avant la vente.
- le contrôle technique est également une solution légale pour éviter les défauts techniques au moment de la vente.

1) Quelles sont les défaillances du marché ?

Situation

Le renforcement, au moment du contrôle technique (contrôle obligatoire par un organisme officiel), du test antipollution sur les véhicules roulant au diesel (vérification plus poussée de la valeur de l'opacité des fumées de gazole émises) est entré en vigueur le 1er juillet 2019.

A) L'asymétrie d'information

Doc 1 : La situation d'asymétrie d'information : une défaillance de marché

L'asymétrie d'information sur un marché désigne une situation dans laquelle une des parties détient plus d'informations sur les biens et services échangés que l'autre. Par exemple, le vendeur d'une voiture (l'offreur) connaît les points faibles de son véhicule, mais peut se garder de les révéler aux acheteurs (les demandeurs), pour en tirer un meilleur prix. Ainsi, l'acheteur victime d'un manque d'information risque d'acheter une voiture qui ne correspond pas au prix affiché. Une situation d'asymétrie d'information correspond donc à une défaillance de marché : situation dans laquelle l'allocation des ressources n'est pas efficace.

■ Q5 : Pourquoi existe-t-il une situation d'asymétrie d'information sur le marché des véhicules d'occasion ?

Le vendeur d'un véhicule d'occasion connaît mieux son véhicule que l'acheteur. Comme il détient plus d'informations, cela induit une asymétrie d'information entre les parties.

Doc 1 : La situation d'asymétrie d'information : une défaillance de marché

L'asymétrie d'information sur un marché désigne une situation dans laquelle une des parties détient plus d'informations sur les biens et services échangés que l'autre. Par exemple, le vendeur d'une voiture (l'offreur) connaît les points faibles de son véhicule, mais peut se garder de les révéler aux acheteurs (les demandeurs), pour en tirer un meilleur prix. Ainsi, l'acheteur victime d'un manque d'information risque d'acheter une voiture qui ne correspond pas au prix affiché. Une situation d'asymétrie d'information correspond donc à une défaillance de marché : situation dans laquelle l'allocation des ressources n'est pas efficace.

- **Q6 : En quoi une situation d'asymétrie d'information correspond-elle à une défaillance de marché ?**
En situation d'asymétrie d'information, le prix risque de ne pas satisfaire l'une des parties (ici l'acheteur de la voiture d'occasion). Ainsi, l'allocation des ressources n'est pas efficace.

Doc 2 : L'État corrige les asymétries d'information

Pour corriger le problème d'asymétrie d'information, l'État fixe des règles et des obligations (pour le vendeur et/ou l'acheteur) afin de rééquilibrer le niveau d'information. Cela permet d'assurer des prix cohérents avec la qualité des biens échangés et de restaurer le bon fonctionnement du marché. Par exemple, pour protéger les épargnants, l'État oblige les banques à transmettre à leurs clients une information claire sur les risques liés aux placements financiers, dans le but d'améliorer la transparence du marché financier.

■ Q7 : Comment l'État peut-il intervenir pour améliorer le fonctionnement des marchés ?

L'État corrige l'asymétrie d'information en fixant des règles et des obligations (pour le vendeur et/ou l'acheteur) afin de rééquilibrer le niveau d'information entre les parties.

C'est l'objectif du Contrôle Technique obligatoire de moins de 6 mois avant la vente d'un véhicule.

Pour corriger cette asymétrie d'information (défaillance de marché) l'Etat met en œuvre :

- La fonction de régulation : définit les critères et normes du Contrôle Technique, le calendrier obligatoire
- La fonction d'allocation : alloue des moyens pour former les garagistes, les assermentés, les contrôler, définit les critères et normes du Contrôle Technique, des gendarmes vérifie les CT /parebrises....

Situation

Le renforcement, au moment du contrôle technique (contrôle obligatoire par un organisme officiel), du test antipollution sur les véhicules roulant au diesel (vérification plus poussée de la valeur de l'opacité des fumées de gazole émises) est entré en vigueur le 1er juillet 2019.

Doc 2 : L'État corrige les asymétries d'information

Pour corriger le problème d'asymétrie d'information, l'État fixe des règles et des obligations (pour le vendeur et/ou l'acheteur) afin de rééquilibrer le niveau d'information. Cela permet d'assurer des prix cohérents avec la qualité des biens échangés et de restaurer le bon fonctionnement du marché. Par exemple, pour protéger les épargnants, l'État oblige les banques à transmettre à leurs clients une information claire sur les risques liés aux placements financiers, dans le but d'améliorer la transparence du marché financier.

■ Q8 : Comment l'État intervient-il pour réduire l'asymétrie d'information sur le marché des véhicules d'occasion ?

L'État impose le contrôle technique des véhicules d'occasion, ce qui fournit une meilleure information à l'acheteur. Depuis le 1er juillet 2019, ce contrôle est renforcé.

Doc 2 : L'État corrige les asymétries d'information

Pour corriger le problème d'asymétrie d'information, l'État fixe des règles et des obligations (pour le vendeur et/ou l'acheteur) afin de rééquilibrer le niveau d'information. Cela permet d'assurer des prix cohérents avec la qualité des biens échangés et de restaurer le bon fonctionnement du marché. Par exemple, pour protéger les épargnants, l'État oblige les banques à transmettre à leurs clients une information claire sur les risques liés aux placements financiers, dans le but d'améliorer la transparence du marché financier.

Doc 3 : Des labels officiels pour informer

Lorsque le consommateur achète une denrée alimentaire, il lui est souvent difficile de choisir parmi un grand nombre de produits qui semblent tous présenter les mêmes caractéristiques. Certains produits se différencient des autres car ils portent sur leur emballage un signe officiel de qualité qui informe le consommateur.

www.economie.gouv.fr

■ Q9 : Exposez les autres exemples d'interventions de l'État qui permettent de réduire l'asymétrie d'information entre les agents.

L'État oblige les propriétaires de logements à faire un diagnostic énergétique/thermique, oblige les banques à transmettre à leurs clients une information claire sur les risques de perte en capital liés aux placements financiers, dans le but d'améliorer la transparence du marché financier.

L'État délivre des labels officiels sur l'emballage des produits, signes de qualité, qui informent mieux le consommateur sur les produits.



Le "truc nul" (bonjour la @dgccrf !) que cette influenceuse a oublié de publier est une injonction administrative pour promotion de prestations esthétiques illicites, fausses allégations sur des paris sportifs et publicités commerciales cachées. 🌐 Allons plus en détail ! 📌



B) La concurrence imparfaite

Doc 4 : La concurrence imparfaite : une autre défaillance de marché

Lorsque les entreprises ont trop de pouvoir sur les marchés, cela les empêche de fonctionner efficacement et nuit aux agents. Ainsi, pour lutter contre les entraves à la concurrence, des politiques de la concurrence sont mises en place, soit en France, par l'Autorité de la concurrence, soit au niveau européen, par la Commission européenne. Ces politiques sanctionnent les pratiques anticoncurrentielles et interdisent aux entreprises :

- de s'entendre sur les prix et de se répartir les clients, empêchant le jeu de la concurrence ;
- d'abuser ou de créer une position dominante sur un marché, par une fusion d'entreprises par exemple, si cette opération conduit à faire disparaître la concurrence.

■ Q10 : Pourquoi les pratiques anticoncurrentielles des entreprises sont-elles interdites par les pouvoirs publics ?

Les pratiques anticoncurrentielles des entreprises (ententes, position dominante sur les marchés) sont interdites car elles confèrent trop de pouvoirs aux entreprises, et nuisent au fonctionnement des marchés et donc aux agents.



Rappel du Th5 de 1^{ère} / Concurrence

B) La concurrence imparfaite



Doc 5 : Les vertus de la concurrence

Comme dans le sport, la concurrence est un stimulant qui incite les entreprises à se dépasser, favorisant ainsi l'innovation, la diversité de l'offre et des prix attractifs pour les consommateurs comme pour les entreprises. La concurrence stimule ainsi la croissance et génère des gains substantiels pour la collectivité ! Au quotidien, les Français l'ont bien compris et font jouer la concurrence dès qu'ils le peuvent : ils comparent les produits, les prix et services proposés et n'hésitent pas à changer d'opérateurs pour bénéficier d'offres plus intéressantes.

www.autoritedelaconcurrence.fr

■ Q11 : En quoi la concurrence favorise-t-elle l'activité économique ?

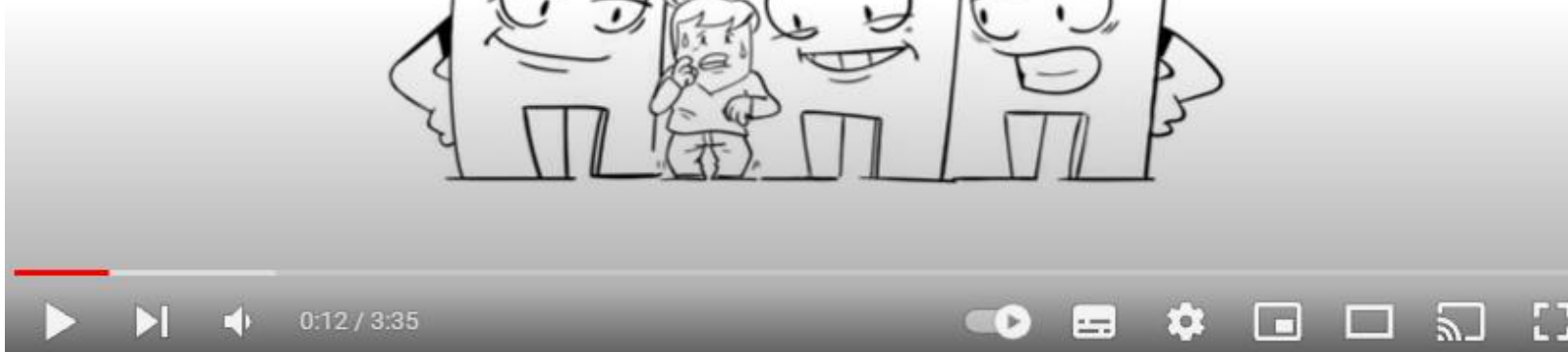
La concurrence est un stimulant pour l'activité car elle incite les entreprises à innover, et procure ainsi aux consommateurs une offre variée et des prix attractifs.



Rappel du Th5 de 1^{ère} / Concurrence

En quoi la concurrence favorise-t-elle l'activité économique ?

L'ETAT DOIT-IL INTERDIRE LES MONOPOLES
ET LES OLIGOPOLES ?





C) Les externalités

Situation

Les véhicules à motorisation Diesel sont fortement émetteurs d'oxydes d'azote et de particules fines. En effet, ils émettent 30 à 100 fois plus de particules que les véhicules à essence, ce qui constitue 90 % des particules émises par l'ensemble des véhicules !

www.notre-planete.info, juillet 2019

Doc 7 : Une externalité traduit une défaillance du marché

Les opérations de consommation et de production des agents produisent généralement des effets externes, appelés externalités, sur les autres agents sans que cela donne lieu à une contrepartie financière. Et c'est précisément ce qui pose problème : pourquoi une entreprise qui pollue son voisinage modifierait-elle son activité si elle n'est pas taxée pour la pollution qu'elle émet ? On voit que le marché est incapable de faire payer l'entreprise et de l'inciter à moins polluer. Le marché est donc défaillant car il n'intègre pas ces effets externes, les externalités.

■ Q13 : Pourquoi l'utilisation de véhicules à moteur Diesel produit-elle des externalités ?

L'utilisation de véhicules à moteur Diesel produit un effet externe de pollution sur d'autres agents, sans que cela donne lieu à contrepartie financière (l'agent qui pollue ne paye pas).

Doc 8 : Les externalités positives

L'externalité positive correspond au cas d'un agent qui, par son activité, rend service à d'autres agents gratuitement, sans en être récompensé... Prenons l'exemple classique d'un apiculteur (producteur de miel) installé à proximité d'un pomiculteur (producteur de pommes). L'apiculteur obtient une bonne récolte de miel puisque ses abeilles profitent du pollen des arbres fruitiers. Le pomiculteur, lui aussi, profite de la proximité des abeilles qui assurent gratuitement la pollinisation (reproduction) de ses arbres.

■ Q14 : Repérez les deux externalités qui sont produites dans l'exemple de l'apiculteur.

Deux externalités positives sont produites :

- l'apiculteur obtient une bonne récolte car ses abeilles profitent du pollen des arbres du pomiculteur ;
- le pomiculteur profite de la proximité des abeilles qui assurent gratuitement la pollinisation (reproduction) de ses arbres fruitiers.

Doc 9 : Les externalités négatives

Si un éleveur de porcs ne traite pas les déchets et les laisse pénétrer dans le sol, cela pollue l'eau des nappes phréatiques et la rend impropre à la consommation. L'éleveur ne tient pas compte de l'effet négatif de sa production sur les ménages et les entreprises aux alentours qui en subissent le coût, devant filtrer l'eau ou l'acheter en bouteilles. On est en présence d'une externalité négative, puisqu'un agent produit une nuisance par son activité, sans en compenser le dommage causé à autrui.

Doc 10 : L'intervention de l'Etat pour corriger les défaillances

Les agents producteurs d'externalités négatives savent qu'ils ne sont pas sanctionnés et ceux qui les subissent sont obligés de supporter des coûts supplémentaires. Donc le marché est impuissant face à ces dysfonctionnements. De même, les agents à l'origine d'externalités positives ne font aucun effort pour continuer à les produire puisqu'ils ne sont pas rémunérés pour leur action.

Il est donc nécessaire que l'État intervienne pour orienter les comportements des agents, en encourageant certaines activités par des subventions et en décourageant d'autres par des impôts, des taxes et des réglementations.

■ Q15 : Pourquoi l'activité de l'éleveur de porcs n'est-elle pas bien régulée par le marché ? Comment l'État pourrait-il intervenir ?

L'éleveur de porcs n'est pas incité à arrêter de polluer les sols puisque cette pollution ne lui coûte rien. L'État pourrait le décourager en le taxant, ou l'encourager à traiter correctement ses déchets par le versement d'une subvention.

- **Q16 : Distinguez les externalités négatives et positives dans les situations suivantes, en justifiant votre réponse :**

Situations	Externalité (+ ou -)	Justification (Bienfait ou nuisance)
Une ligne TGV traverse une zone d'habitations dont la valeur immobilière s'effondre.	-	Nuisance /propriétaires immo
Un événement culturel se tient dans une région française et dynamise l'activité économique aux alentours.	+	Bienfait / emploi
Une boîte de nuit ouvre dans un immeuble et provoque des nuisances sonores.	-	Nuisance sonore/ voisins
Une entreprise déverse des substances polluantes dans une rivière sur laquelle des pêcheurs sont installés en aval.	-	Nuisance / rivière / fleuve /océans
Des riverains résident à côté d'un échangeur autoroutier et souffrent du bruit.	-	Nuisance sonore/ riverains
L'installation d'un centre commercial entraîne la création de nombreux emplois dans une zone à fort taux de chômage.	+	Bienfait / emploi

Doc 10 : L'intervention de l'Etat pour corriger les défaillances

Les agents producteurs d'externalités négatives savent qu'ils ne sont pas sanctionnés et ceux qui les subissent sont obligés de supporter des coûts supplémentaires. Donc le marché est impuissant face à ces dysfonctionnements. De même, les agents à l'origine d'externalités positives ne font aucun effort pour continuer à les produire puisqu'ils ne sont pas rémunérés pour leur action.

Il est donc nécessaire que l'État intervienne pour orienter les comportements des agents, en encourageant certaines activités par des subventions et en décourageant d'autres par des impôts, des taxes et des réglementations.

■ Q17 : Comment l'Etat intervient-il pour corriger les défaillances liées aux externalités ?

L'État :

- incite les agents à réduire les activités produisant des externalités négatives par des impôts, des taxes, des réglementations...,
- ou bien encourage les activités produisant des externalités positives, par exemple par des subventions.

Doc 11 : L'Etat régule les activités qui produisent des externalités

Situation 1 : Le manque de médecins est un problème auquel sont confrontées de nombreuses zones rurales. La communauté de communes Creuse Confluence s'engage aux côtés de la Mutualité Française Limousine pour recruter des médecins généralistes au sein des maisons de santé du territoire. Pour attirer de nouveaux praticiens, elle propose un local et 5 000 € nets par mois pour 35 heures hebdomadaires.

Situation 2 : Commercialisé depuis les années 1970 par Monsanto, propriété du groupe Bayer, le glyphosate est actuellement le pesticide le plus vendu au monde. Il a été classé « cancérogène probable » en 2015 par le Centre international de recherche sur le cancer, une agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dans l'Hexagone, l'herbicide est interdit dans les espaces publics depuis janvier 2017 et chez les particuliers depuis janvier 2019.

■ **Q18** : Repérez, dans les exemples, les différentes interventions de l'État pour réguler les externalités positives et les externalités négatives.

➔ **Situation 1** : L'État renforce la structure sanitaire de la Creuse et son rayonnement en proposant des conditions attractives aux nouveaux praticiens qui viendraient s'installer dans la région. Il encourage donc les activités produisant des externalités positives.

➔ **Situation 2** : Le glyphosate, herbicide soupçonné d'être cancérogène, est interdit dans les espaces publics depuis janvier 2017 et chez les particuliers depuis janvier 2019. Par cette réglementation, l'État réduit son utilisation et protège la santé de la population (une externalité négative).

D) Les biens publics et les biens communs

Situation

La pollution de l'air, et plus généralement la « qualité de l'air », est un enjeu de santé publique important. L'État réglemente donc les émissions de gaz et particules nocives. Par exemple, le certificat officiel de qualité de l'air, la vignette Crit'air, est obligatoire pour circuler dans les zones à circulation restreinte lors de certains épisodes de pollution dans plusieurs grandes villes.



■ Q19 : Quel est l'objectif poursuivi par la mise en place de la vignette Crit'air ?

La vignette Crit'air est instaurée par l'État pour restreindre la circulation lors de certains épisodes de pollution dans plusieurs grandes villes.

L'Etat réglemente pour réduire une externalité négative

Rappel de 1^{ère} / Mana

Organisation publique / privée / Bien public



	Rivalité	Non rivalité
Exclusion	Biens et services privés purs voiture	Biens de club Canal Plus
Non exclusion	Biens communs Océans	Biens et services collectifs Eclairage public

Doc 12 : Les caractéristiques d'un bien public

En 1954, P. Samuelson définit les biens publics comme des biens, services ou ressources qui bénéficient à tous. Tout bien public dit « pur » possède deux caractéristiques qui le distinguent d'un bien privé :

- La non-rivalité : son utilisation ne diminue pas sa quantité disponible pour les autres par exemple, l'utilisation de la lumière d'un phare côtier par un navigateur ne réduit pas la lumière pour d'autres bateaux.
- La non-exclusion : il est impossible d'exclure des personnes de son usage l'utilisation de la lumière du phare ne peut pas être interdite à certains bateaux et permise à d'autres.

Doc 13 : Les différents types de biens publics

On distingue les biens publics « purs » qui respectent les deux caractéristiques (comme le phare), des biens publics dits « impurs » qui ne respectent qu'une seule des deux caractéristiques, comme les biens communs (non-exclusion mais rivalité). Les pâturages de montagne, par exemple, sont à la disposition de tous (non-exclusion), mais l'herbe s'épuise au fur et à mesure de sa consommation, empêchant certains bergers d'en profiter (rivalité).

■ Q20 : Pourquoi un phare est-il un bien public « pur » ?

Un phare côtier possède les deux caractéristiques d'un bien public : la non-rivalité et la non-exclusion.

Doc 12 : Les caractéristiques d'un bien public

En 1954, P. Samuelson définit les biens publics comme des biens, services ou ressources qui bénéficient à tous. Tout bien public dit « pur » possède deux caractéristiques qui le distinguent d'un bien privé :

- La non-rivalité : son utilisation ne diminue pas sa quantité disponible pour les autres par exemple, l'utilisation de la lumière d'un phare côtier par un navigateur ne réduit pas la lumière pour d'autres bateaux.
- La non-exclusion : il est impossible d'exclure des personnes de son usage l'utilisation de la lumière du phare ne peut pas être interdite à certains bateaux et permise à d'autres.

Doc 13 : Les différents types de biens publics

On distingue les biens publics « purs » qui respectent les deux caractéristiques (comme le phare), des biens publics dits « impurs » qui ne respectent qu'une seule des deux caractéristiques, comme les biens communs (non-exclusion mais rivalité). Les pâturages de montagne, par exemple, sont à la disposition de tous (non-exclusion), mais l'herbe s'épuise au fur et à mesure de sa consommation, empêchant certains bergers d'en profiter (rivalité).

■ Q21 : Quelle est la différence entre un bien public pur et impur ?

Contrairement aux biens publics purs, les biens impurs présentent une seule des deux caractéristiques.

Doc 13 : Les différents types de biens publics

On distingue les biens publics « purs » qui respectent les deux caractéristiques (comme le phare), des biens publics dits « impurs » qui ne respectent qu'une seule des deux caractéristiques, comme les biens communs (non-exclusion mais rivalité). Les pâturages de montagne, par exemple, sont à la disposition de tous (non-exclusion), mais l'herbe s'épuise au fur et à mesure de sa consommation, empêchant certains bergers d'en profiter (rivalité).

Doc 14 : Les biens communs

L'air que nous respirons est essentiel à notre survie, c'est théoriquement un bien libre qui est gratuit et en quantité illimitée. Il devient un bien économique dès qu'une activité humaine est nécessaire pour le rendre respirable et le préserver au même titre que la biodiversité, les poissons dans les océans, la qualité de l'eau, la santé, etc. Les biens communs désignent les ressources essentielles à la vie de la collectivité. Leur gestion durable nécessite la mobilisation de tous les acteurs de la société : État, citoyens, associations, entreprises, ONG, collectivités locales.

Doc 15 : La préservation des forêts

La politique forestière est mise en œuvre par le ministère de l'Agriculture. Elle assure une gestion durable des forêts en conciliant les dimensions économique, environnementale et sociale des forêts. [...] Cette démarche permet le débat et les échanges entre les propriétaires et les gestionnaires forestiers, privés et publics, les acteurs économiques de la filière forêt-bois, les collectivités, les élus, les représentants des usagers de la forêt et de la protection de l'environnement, les partenaires institutionnels...*Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation*

■ Q22 : Peut-on dire que la forêt est un bien commun ? Justifiez votre réponse.

On ne peut pas empêcher des personnes de se promener dans les forêts domaniales publiques (non-exclusion) mais une utilisation trop intensive peut être néfaste pour la collectivité (rivalité). Les forêts, essentielles à la vie de la collectivité, sont donc un bien commun qui doit être préservé par tous.

■ Q23 : Repérez les caractéristiques et la nature des biens ci-dessous en complétant le tableau :

	Bien non rival	Bien non excluable	Bien public pur	Bien commun
Un phare côtier	X	X	X	
Les forêts		X		X
Mon logement				
Les réverbères de la rue	X	X	X	
La qualité de l'air		X		X
Une autoroute	X			
La radio	X	X	X	
Les soins des urgences		X		X
Un sandwich				
Netflix	X			

	Rivalité	Non rivalité
Exclusion	Biens privés	Biens collectifs impurs Biens de club Biens artificiellement rares
Non exclusion	Biens communs	Biens collectifs purs

DEFAILLANCE DE MARCHÉ
 Risque
 d'épuisement
 des ressources

DEFAILLANCE DE MARCHÉ
 Service ou bien non rentable
 (Non lucratif)

Doc 16 : L'État : producteur de biens publics pour corriger les défaillances

Les biens publics qui intéressent les économistes sont ceux qui sont produits par des activités économiques : le phare, les routes, l'éclairage public, la défense nationale... Comme personne n'a intérêt individuellement à payer quoi que ce soit pour en bénéficier (vu que chacun peut en profiter sans payer), il faut impérativement que les pouvoirs publics financent leur production sur la base de recettes publiques. La notion de bien public, ainsi définie, permet aux économistes, y compris libéraux, d'admettre que l'État intervienne comme financeur dans une partie circonscrite de l'économie, parce qu'il y a alors une « défaillance du marché » alors qu'un besoin s'exprime.

Le blog de Jean Gadrey, www.alternatives-economiques.fr

■ Q24 : Expliquez la phrase soulignée et illustrez-la avec un exemple.

Aucun individu n'a intérêt à dire qu'il est prêt à payer pour un service collectif, par exemple l'éclairage public, alors qu'il peut en bénéficier gratuitement.

C'est ce que les économistes appellent un « comportement de passager clandestin ».

Doc 16 : L'État : producteur de biens publics pour corriger les défaillances

Les biens publics qui intéressent les économistes sont ceux qui sont produits par des activités économiques : le phare, les routes, l'éclairage public, la défense nationale... Comme personne n'a intérêt individuellement à payer quoi que ce soit pour en bénéficier (vu que chacun peut en profiter sans payer), il faut impérativement que les pouvoirs publics financent leur production sur la base de recettes publiques. La notion de bien public, ainsi définie, permet aux économistes, y compris libéraux, d'admettre que l'État intervienne comme financeur dans une partie circonscrite de l'économie, parce qu'il y a alors une « défaillance du marché » alors qu'un besoin s'exprime.

Le blog de Jean Gadrey, www.alternatives-economiques.fr

■ Q25 : Pourquoi l'État se charge-t-il de la production des biens publics ?

L'État produit et organise le financement des biens publics lorsqu'il estime qu'ils sont nécessaires à la collectivité.

Les marchés privés ne sont pas en mesure ni de produire ces biens, ni de les financer.

Il y a donc **une demande** (un besoin) **mais pas d'offre**, on parle de défaillance de marché, c'est alors que l'État peut décider d'intervenir.

Attention l'État n'intervient que lorsqu'il estime que ce besoin est nécessaire à la collectivité.

Afin de gérer leur budget chaque État priorise le financement ou non de ces défaillances de marché.

Par exemple : le contrôle technique n'existe pas dans tous les pays.

En 1948, l'armée au Costa Rica est supprimée : c'est une première mondiale ! A l'inverse, le Costa Rica est l'un des rares pays d'Amérique Centrale à avoir mis en place un système de sécurité sociale fiable.

2) Quelles sont les défaillances de l'Etat en matière d'intervention économique ?

Situation

En France, et plus globalement dans le monde, les véhicules à motorisation Diesel ont mauvaise presse. Accusés d'être polluants, ces véhicules restent pourtant très utiles pour les personnes qui effectuent quotidiennement des longs trajets. Le gouvernement français, qui avait beaucoup mis en avant le gazole dans sa politique industrielle [NDLR : le développement de l'énergie nucléaire dans les années 1980 avait créé des excédents de gazole à écouler], est en train de prendre des mesures pour diminuer le nombre de diesels dans le parc automobile français. La France est le pays où l'on compte le plus de diesels : environ 60 % du parc automobile. Jusqu'à présent, la France faisait office d'exception. La politique fiscale sur le carburant était très avantageuse pour le diesel. Depuis la fin de l'année 2018, le prix du diesel est aligné sur celui de l'essence.

www.paycar.fr

■ Q26 : Dans la situation, repérez la position de l'État dans le domaine des véhicules motorisés au diesel. Pourquoi a-t-elle changé ?

L'État français a fortement encouragé l'achat de véhicules Diesel à partir des années 1980, en proposant une fiscalité incitative. À l'inverse, plus récemment, l'État a revu sa position et décourage l'achat des véhicules Diesel, accusés d'être trop polluants.

Doc 17 : La notion de défaillance de l'Etat

La théorie économique nous dit que le rôle de l'État est schématiquement divisé en deux : l'interventionnisme ou le libéralisme. Mais la réalité n'est pas si simple ! Certes, au-delà de ce clivage, les économistes sont généralement d'accord pour dire que l'État doit intervenir face aux défaillances des marchés (asymétries d'information, externalités, biens publics). Mais l'action de l'État obéit-elle toujours à un objectif d'intérêt général ? Pas forcément ! On constate, en effet, que les décisions publiques ne vont pas toujours dans le sens d'une amélioration du bien-être collectif, soit par choix des décideurs politiques (recherche de pouvoir, objectif de réélection, satisfaction des intérêts d'acteurs privés, etc.), soit par inefficacité (changement de contexte, décision erronée, etc.). On est donc face à une défaillance de l'État, dès lors que les responsables politiques font des choix et mettent en œuvre des politiques publiques qui ne satisfont pas la collectivité dans son ensemble.

■ Q27 : Qu'entend-on par défaillance de l'État ?

Une défaillance de l'État correspond à **un choix des pouvoirs publics** qui ne va pas dans le sens de l'intérêt général. Elle peut provenir soit :

- d'un **conflit entre les intérêts privés et publics**,
- d'une **inefficacité**, (effet pervers, changement de contexte, erreur d'appréciation de la situation...)

Doc 18 : Une défaillance de l'Etat : le cas du chlordécone aux Antilles

Interdit à partir de 1990 en métropole, le chlordécone, un insecticide toxique, a continué à être pulvérisé pendant des années dans les bananeraies de Guadeloupe et de Martinique, contaminant le biotope et les insulaires. Une situation cautionnée par les pouvoirs publics. Le débat [s'est récemment ouvert] sur le rôle qu'a joué l'État français dans cette affaire. En sa qualité de chef de l'État, Emmanuel Macron [a reconnu publiquement en septembre 2018] qu'il s'agissait d'un « scandale environnemental ». [...] « Nous avons continué à utiliser le chlordécone parce que l'État, les élus locaux ont accepté cette situation, pour ne pas dire l'ont accompagnée, en considérant qu'arrêter le chlordécone, c'était menacer une partie des exploitations. » L'État doit aujourd'hui assumer une part de cette responsabilité, a reconnu Emmanuel Macron.

Gesche Wüpper, Die Welt, www.courrierinternational.com, 14 octobre 2019.

■ Q28 : Pourquoi l'État a-t-il été défaillant aux Antilles ?

Aux Antilles, un insecticide toxique, le chlordécone, est resté autorisé jusque très récemment alors qu'il était interdit en métropole depuis 1990.

Doc 18 : Une défaillance de l'Etat : le cas du chlordécone aux Antilles

Interdit à partir de 1990 en métropole, le chlordécone, un insecticide toxique, a continué à être pulvérisé pendant des années dans les bananeraies de Guadeloupe et de Martinique, contaminant le biotope et les insulaires. Une situation cautionnée par les pouvoirs publics. Le débat [s'est récemment ouvert] sur le rôle qu'a joué l'État français dans cette affaire. En sa qualité de chef de l'État, Emmanuel Macron [a reconnu publiquement en septembre 2018] qu'il s'agissait d'un « scandale environnemental ». [...] « Nous avons continué à utiliser le chlordécone parce que l'État, les élus locaux ont accepté cette situation, pour ne pas dire l'ont accompagnée, en considérant qu'arrêter le chlordécone, c'était menacer une partie des exploitations. » L'État doit aujourd'hui assumer une part de cette responsabilité, a reconnu Emmanuel Macron.

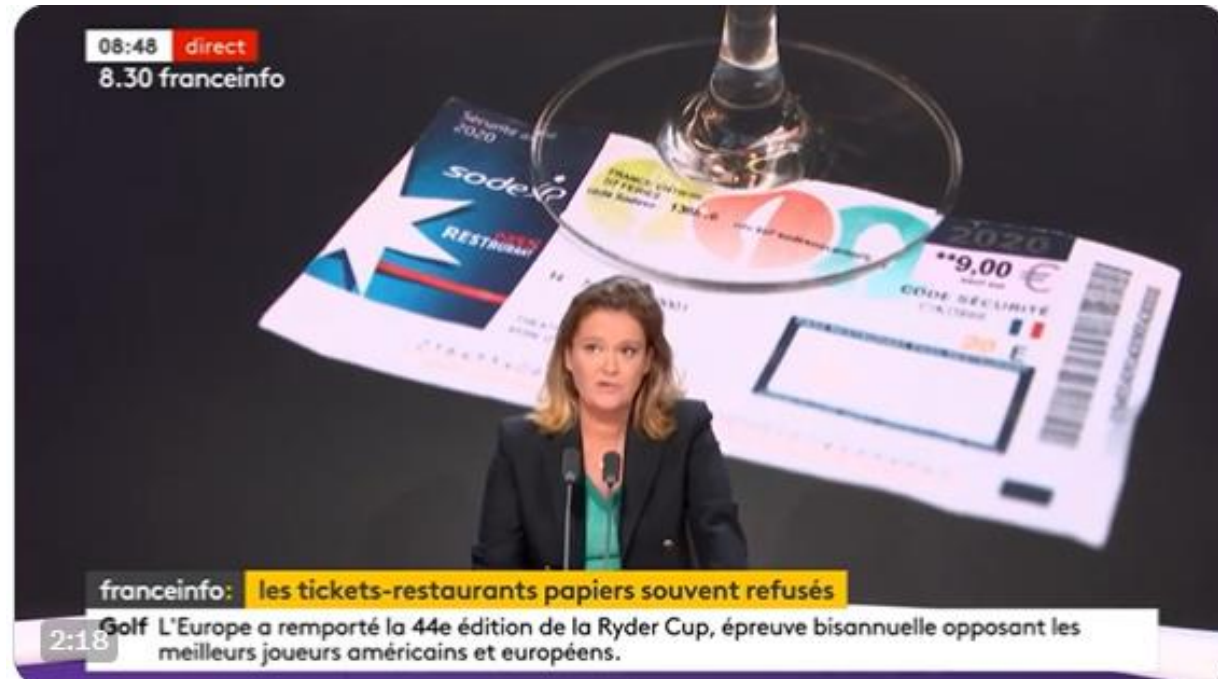
Gesche Wüpper, Die Welt, www.courrierinternational.com, 14 octobre 2019.

■ Q29 : Comment expliquer l'action défaillante de l'État ?

L'État et les élus locaux ont soutenu l'usage du chlordécone aux Antilles pour préserver l'exploitation des bananeraies, mais au prix d'un risque pour la biodiversité et la population. Ici, les choix publics ont été guidés par les intérêts privés des exploitants de bananes, avant l'intérêt général.

Si la promotion et l'utilisation du tabac sont de plus en plus encadrées, cela n'a pas toujours été le cas. Jusqu'en 1972, l'État français a facilité la consommation de tabac par l'octroi gratuit de paquets de cigarettes aux appelés (jeunes gens obligés de faire le service militaire) ; c'est ce qu'on a appelé le tabac de troupe¹. En 1976 fin du monopole d'Etat (SEITA), la loi Veil impose la mention « abus dangereux », interdit la publicité pour le tabac et le parrainage des compétitions sportives. Le tabac est interdit dans certains lieux publics : hôpitaux, locaux qui reçoivent des mineurs....

Actualité / Les Tickets Restaurants le1945 à 8m10

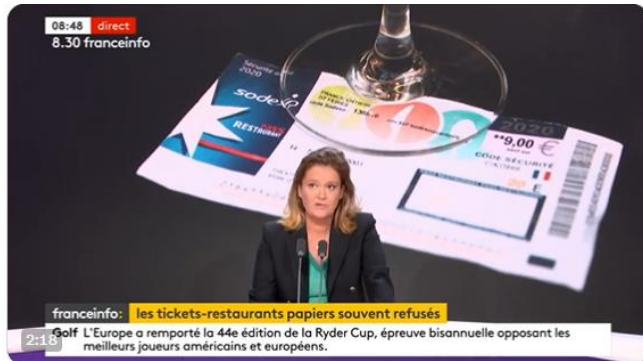


ARTICLE : <https://www.usinenouvelle.com/article/france-les-acteurs-du-marche-des-titres-restaurant-condamnes-a-415-millions-d-euros-d-amende.N914424>

Q1 - Qualifiez la défaillance dont il est question dans ces vidéos.

Q2 – Quelle intervention prévoit l’Etat.

Actualité / Les Tickets Restaurants le1945 à 8m10



Q1 - Qualifiez la défaillance dont il est question dans ces vidéos.

Dans ces vidéos il est question du marché oligopolistique des tickets restaurants.

La défaillance mise en avant dans cette vidéo est une :

- défaillance de marché
- de type concurrence imparfaite

Q2 – Quelle intervention prévoit l'Etat.

L'Etat va missionner La Haute Autorité de la Concurrence pour étudier les prix pratiqués et d'éventuelles ententes ou pratiques anticoncurrentielles.

Si c'est nécessaire l'Etat régulera les taux de commissions (plafonnera les prix)

Vidéo Récap / Exemples

